



École Française Internationale
BP 9982 – Djeddah 21423 - Arabie Saoudite
Tel : (966) 12 691 5662 - Fax : (966) 12 639 8913
Mel : direction.djeddah@mlfmonde.org

CAISSE DE SOLIDARITE EXCEPTIONNELLE COVID-19

LISTE DE DOCUMENTS A FOURNIR AVANT LE 10 JUIN 2021 (scan de tous les documents vous concernant)

Cette liste n'est pas exhaustive. L'Administration se réserve le droit de demander tout document complémentaire qui lui paraîtrait nécessaire lors de l'instruction du dossier.

Dossier à envoyer uniquement par courriel à Madame Anissa OUARRAKI anissa.ouarraki@lyceefrancaisdjeddah.com en indiquant dans l'objet « aide COVID-19 + votre nom ». Il devra en outre impérativement contenir les pièces justificatives suivantes :

Documents à fournir quelle que soit votre situation :

- Formulaire de demande dûment complété et signé
- Une demande sur papier libre exposant les motifs pour lesquels une aide sociale est sollicitée
- Iqamas des membres de la famille.
- Justificatif de domicile (dernière facture d'électricité, de gaz, d'eau ou de téléphone)
- Attestation de l'employeur justifiant de sa participation ou non aux dépenses de scolarisation
- Copie carte grise du ou des véhicules possédés
- Echéancier du crédit voiture
- Les relevés bancaires de janvier 2021 à mai 2021 de tous les comptes bancaires (dépôt-épargne-assurance vie...)
- Une attestation de salaire pour l'année 2020, faisant apparaître salaire brut, primes
- Bulletins de salaires des mois de janvier 2021 à mai 2021.

Documents à fournir en fonction de votre situation familiale, financière et patrimoniale :

- Une attestation sur l'honneur du parent isolé déclarant subvenir seul aux besoins de sa famille.
- Le titre de pension de réversion
- L'acte de divorce, mentionnant le montant de la pension alimentaire allouée pour les enfants à charge.
- La copie du titre foncier et l'acte d'achat notarié, faisant apparaître la superficie, la date et le montant d'achat du logement.
- Photocopie de l'échéancier ou un tableau d'amortissement concernant le prêt, faisant apparaître le montant des emprunts restants à rembourser en 2020 et la valeur de la traite.

Pour les personnes sans emploi

- Une attestation sur l'honneur précisant que l'intéressé est sans emploi et sans revenus depuis le
- Une lettre de licenciement avec attestation pour solde de tout compte